

AU FIL DE LOBBES

OCTOBRE
2022



www.lobbes.be

commune@lobbes.be

 [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



VOS CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX

Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Etat civil	etatscivil@lobbes.be	071 59 77 34
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Energie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de Vacances	centredvacances@lobbes.be	071 59 31 18
CPAS		071/59 75 90

LE COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE



Lucien BAUDUIN 0499 18 49 90 lucien.bauduin@yahoo.fr

Etat civil - Population - Culture - Cultes-Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité - Plan de Cohésion sociale

PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous

ECHEVINS



Angeline DELLEAU 0477 64 09 42 angeline.delleau@outlook.be

Mobilité - Environnement - Propreté - Espaces verts - Sentiers - Tourisme - Patrimoine



Michel TEMMERMAN 0498 54 86 27 michel.temmerman@gmail.com

Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



Marie-Paule LABRIQUE 0478 99 86 11 labrique.m@gmail.com

Enseignement - Petite enfance - ATL - Transition - Energie - Commerces - Economie - Emploi - Santé



Luc ANUS 0472 81 13 77 luc-lobbes@hotmail.be

Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports



PRESIDENT DE CPAS

Francis DAMANET 0495 16 98 24 francis.damanet@hotmail.com

Finances - Aînés - Logement

EDITORIAL

SOMMAIRE

Contacts 2

Editorial 3

Conseil communal 4

Vie Communale 5

L'Echo des Ecoles 7

Infos communales 8

Lobbies la Savante 11

Agenda 12



Un Octobre **ROSE** dans un monde qui nous en fait voir de toutes les couleurs ! Parce que le rose est symbole de tendresse, de douceur, de joie, de féminité, c'est la couleur choisie chaque année au mois d'octobre pour afficher notre soutien à la campagne de sensibilisation au cancer du sein.

Dans ce cadre, de multiples initiatives, soutenues par la Fondation contre le Cancer, permettent, notamment, de recueillir des fonds pour aider la recherche sur les causes du cancer du sein, sa prévention, son diagnostic, son traitement et sa guérison.

Encourageons donc les femmes de notre entourage à se faire dépister et affichons également notre soutien à celles qui sont touchées de près ou de loin par cette maladie.

Hélas, octobre débute avec de biens plus sombres couleurs dans le ciel, mais aussi tout autour de nous !

Comment ne pas voir **GRIS** quand nous voyons la guerre se poursuivre en Ukraine avec ses horreurs et ses atrocités quotidiennes ?

Comment ne pas voir **NOIR** quand se font jour de nouveaux conflits dans d'autres lieux plus éloignés ?

Comment ne pas voir **JAUNE** quand vont arriver nos prochaines factures de consommations énergétiques... ?

Et, pire encore, comment ne pas voir **ROUGE** quand, le 25 septembre dernier, une grande nation européenne qui se cherche politiquement depuis plusieurs années, franchit le cap de ce que d'aucuns pensaient à jamais disparu en refermant le livre de l'Histoire ?

En votant majoritairement pour des partis de droite extrême et d'extrême droite, nos voisins italiens ont décidé de donner les clés de leur pays à des nostalgiques de régimes nationalistes et xénophobes.

Ces mouvements populistes et racistes que nous voyons grandir toujours plus chaque jour en Europe (Hongrie, France, notamment) doivent nous rappeler qu'à défaut de se souvenir du passé, il est appelé à se reproduire.

Notre société est-elle malade ? Le modèle est-il en train de nous montrer ses limites ?

Certainement et à l'instar de l'urgence climatique, il y a désormais une urgence sociétale.

Un sursaut collectif est indispensable. Non pas pour demain... mais, dès aujourd'hui !

Il est grand temps que les responsables européens reprennent leur plume pour tracer une voie qui réponde aux attentes légitimes de nos populations, dans l'esprit du Livre Blanc de Jacques DELORS (1985 ...).

Il est grand temps que les discours soient suivis d'actes concrets et immédiats ; il en va de l'avenir de nos enfants !

Je forme le vœu qu'il est possible de retrouver les belles couleurs de l'arc-en-ciel, de s'épanouir tous ensemble, dans une société bienveillante et solidaire, respectant notre planète, mais surtout, nos différences.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer et, en tant que Bourgmestre, je vous garantis mon plein engagement pour que notre Entité puisse être porteuse de ces valeurs.

Dans la solidarité et la bienveillance, donc, je vous souhaite un mois d'octobre tissé de **mille couleurs d'espoir** !

Bonne lecture à vous et à très vite, votre dévoué,

Lucien BAUDUIN
Bourgmestre

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 30 AOUT 2022

Le Conseil débute par un point qui concerne la dissolution du chapitre XII "Urgence sociale des communes associées Charleroi - Sud Hainaut ". Le CPAS de Charleroi, à l'initiative de sa création, a émis le souhait de la dissoudre.

Le point suivant concernait le budget communal de l'exercice 2022 et sa modification budgétaire n° 1 aux services ordinaire et extraordinaire, lesquels ont été approuvés par la tutelle régionale.

Le Conseil a également été informé de la prorogation du délai de tutelle concernant le compte communal de l'exercice 2021.

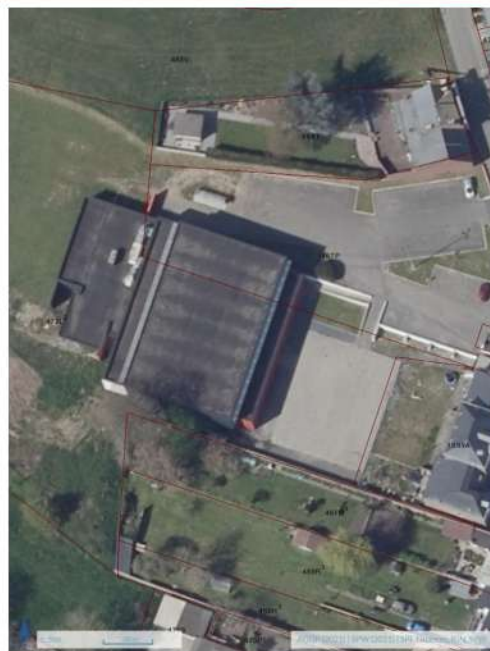
Le Conseil a ensuite pu valider la modification budgétaire n°1 du CPAS aux services ordinaire (2.812.480,59 €, dont pour rappel 696.805,62 € de part communale) et extraordinaire (163.738,18 €).

Ensuite, le Conseil s'est positionné par rapport à la deuxième modification budgétaire de l'exercice 2022 de la fabrique d'église Saint-Ursmer. Le budget arrêté s'élève à 56.510,36€.

Le Conseil a également approuvé l'octroi du subside de 7.200 € pour l'exercice 2022 à l'Action Laïque de Thudinie.

Le Conseil a ensuite fixé les conditions et le choix du mode de passation du marché pour l'acquisition d'un camion.

Les conseillers ont pris connaissance des deux arrêtés du Gouvernement datés du 09 juin 2022, attestant la désignation d'ORES Assets comme gestionnaire de réseau de distribution d'électricité à partir du 26 février 2023 pour une durée de 20 ans; soit, jusqu'au 26 février 2043 et comme gestionnaire de réseau de distribution de gaz à partir du 02 janvier 2023 pour une durée de 20 ans; soit, jusqu'au 02 janvier 2043, sur le territoire de la Commune de Lobbes.



Le Conseil a validé à l'unanimité la candidature de notre Commune dans le cadre de l'appel à projet "Cœur de Village". Le projet présenté concerne les aménagements des abords et accès du hall sportif le Scavin. Le budget estimé à environ 500.000 € pourrait bénéficier d'une intervention régionale de 80 %.

Ce dossier - qui devait être rentré pour le 15.09.2022 - sera analysé par les services du Ministre wallon des Pouvoirs locaux avant son éventuel subventionnement.

La convention liée au bien-être animal et, particulièrement, à la stérilisation des chats errants sur le territoire communal a été validée.

Le Conseil a approuvé les termes de l'accord et de la demande d'adhésion relatifs aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés.

Le Conseil a ensuite validé la reconduction des mandats de gestion d'immeubles pour les logements situés aux rues Paschal 11 et 13 et des Ecoles 39 à 6540 Lobbes.

La séance publique du Conseil s'est clôturée par l'approbation du renouvellement de la convention 2022-2026 avec l'ASBL "Les Territoires de la Mémoire" en vue de l'organisation de manifestations en lien avec le nécessaire devoir de mémoire.

VIE COMMUNALE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR JEUNES ENFANTS - LOBBES

Depuis avril 1985, le Service d'Accompagnement pour Jeunes Enfants de la Province de Hainaut accompagne les familles qui ont un enfant (0-8 ans) en situation de handicap et pour tout type de handicap (retard global de développement, maladie chronique ou génétique, etc.).



Les handicaps doivent être reconnus par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) puisque notre service est agréé et subventionné par celle-ci.

Si le besoin spécifique n'est pas encore diagnostiqué, cela n'est pas un problème. Les familles peuvent être accompagnées dans la recherche du diagnostic.

Une équipe pluridisciplinaire (assistante sociale, logopède, kinésithérapeute, psychologue, éducatrice, etc.) se rend essentiellement dans les milieux de vie (domicile, crèche, école, plaines, etc.) pour informer, sensibiliser, conseiller, guider sur tout ce qui est en rapport avec le besoin spécifique, le handicap, le bien-être de l'enfant et son développement.

L'aide est personnalisée en fonction de chaque enfant ; un projet d'accompagnement individualisé est construit avec la famille.

L'équipe peut apporter une aide éducative, sociale, psychologique, etc.

En plus d'apporter des réponses aux questions des parents, les intervenantes peuvent dialoguer avec le médecin, coordonner des soins, trouver un psychomotricien, conseiller des jeux, parler de développement, d'alimentation, d'avenir, de difficultés psychologiques, évaluer les progrès, trouver des aides techniques, aider la famille dans des recherches d'activités et de loisirs, etc.

Il s'agit bien ici d'un accompagnement et, en aucun cas, de rééducation ou de thérapie.

L'équipe collabore avec un réseau de médecins, thérapeutes, rééducateurs, et couvre une large partie de la botte du Hainaut.

Pour tous contacts et aides :

**Service d'Accompagnement pour Jeunes Enfants -
Lobbes**

Tél. : +32(0)71/59.37.75
rue de l'Entreville 9
6540 LOBBES

FORESTAILLE EN FÊTE LE 8 OCTOBRE DE 11H À 18H

11 : 30 - séance académique

12 : 00 - verre d'accueil en musique

13 : 00 - repas (sur réservation)

16 : 00 - balade nature

17 : 00 - remise de prix du rallye nature

Marché d'artisans et producteurs, animations musicales pour enfants tout au long de la journée.

FAITES DU PAIN !



Journée participative à Haute Sambre en Transition!

Pour faire vivre notre four à pains et le mettre à la disposition des citoyens qui le désirent, rendez-vous **le samedi 22 octobre** pour l'allumage, l'entretien du four et la cuisson de vos pizzas, vos pains, vos tartes, etc.

A 09 h 30 : initiation à l'emploi du four (le souhait est de constituer une équipe de personnes capables de venir en soutien à des activités de famille, de quartier ou d'associations).

Entre 11 et 12 h 00 : cuisson ! Venez librement avec vos produits à cuire.

Participation gratuite sur inscription préalable au 0474/508 243

Renseignements : Paul Timmermans 0476/494 601

Adresse : Espace Transition

rue de l'Abbaye 30/A à 6540 Lobbes

VIE COMMUNALE

LA FAMILLE J. BERNAERT ASBL : UNE INSTITUTION, UN ACCUEIL, ... DES PROJETS DE VIE !

Située non loin de la Collégiale, notre institution accueille, depuis 1975, 15 enfants et jeunes, garçons et filles, âgés entre 3 et 18 ans. Ceux-ci nous sont confiés par les services d'Aide à la Jeunesse ou de Protection de la Jeunesse.

Même si, en théorie, il est dit que nous naissons tous égaux, nous constatons que ces enfants ont peut-être eu moins de chance que d'autres, parfois dès leur naissance, ou parce que les aléas de la vie ne leur ont pas toujours été favorables. Ils ont connu des difficultés diverses, voire des situations de danger, lesquelles ont conduit à leur placement dans notre institution.

Quelles que soient les difficultés rencontrées, la famille d'origine est loin d'être laissée pour compte. En effet, notre volonté est de maintenir le lien et de réaliser un travail intensif afin de l'aider à dépasser ses difficultés et pourquoi pas, à terme, d'à nouveau accueillir son enfant chez elle.

Pour d'autres enfants qui n'ont plus la possibilité d'être soutenus par leur famille, les parents ayant disparu de leur vie pour diverses raisons, des familles de parrainage se mobilisent afin de leur offrir des moments durant lesquels ils peuvent « changer d'air », le temps d'un week-end, d'un séjour plus long ou même de vacances. Véritables repères pour ces enfants, ces familles offrent également des moments chargés d'une affection réelle et restent très souvent présentes pour eux, bien au-delà de leur majorité.

Pour accompagner ces enfants, une équipe spécialisée travaille 24h/24, tout au long de l'année. Chacun s'investit sans compter : il s'agit, pour eux, de bien plus qu'un simple métier et la dimension humaine occupe sans doute la place la plus importante dans chaque intervention.

Ils sont nombreux à considérer leur travail comme une véritable vocation et ont le souci du bien-être de l'enfant, de son épanouissement, de son évolution, pour l'amener progressivement et à son rythme, vers l'âge adulte.

Quelle que soit la durée de l'accueil, nous prenons le temps d'offrir à chaque enfant un accompagnement individualisé, le soutenant et l'aidant à se construire non seulement un projet éducatif qui sera régulièrement évalué, mais surtout un véritable projet de vie.

Notre espace de vie se veut convivial, accueillant et agréable. Le dernier projet que nous souhaitons concrétiser est la construction d'une salle de devoirs où les enfants et les jeunes pourront se concentrer sur leur travail scolaire dans un espace calme et serein. Ils y bénéficieront de tout le matériel nécessaire ainsi que d'ordinateurs, devenus de plus en plus indispensables au fil du temps et d'autant plus à la suite de la pandémie qui s'est installée dans notre quotidien.

D'autres projets se concrétiseront au fil du temps. Pour ce faire, nous bénéficions du soutien financier de plusieurs associations, de services-clubs et aussi de dons effectués par des particuliers.

Si vous souhaitez en savoir davantage, si vous pensez comme nous que notre rôle d'adulte est d'accompagner l'enfance sur son chemin de Vie et, surtout si le cœur vous en dit, voici un projet que nous essayons de développer :

<https://lab.cap48.be/participant/ecole-de-brousse-au-senegal>

ASBL « La Famille J. Bernaert » rue Paschal 1 à 6540 Lobbes - 071/59 07 40 Banque : BE74 3601 2067 7807

ENÉO THUDINIE

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 16h : cours d'informatique de tous niveaux (initiation, internet, smartphone, dépannage) Cure des Bonniers, rue du Chemin Vert, 71 - D.Lebeau : 0474/18 40 09

Le mardi et le vendredi: de 13h à 17h: couture pour tous (débuter, retoucher, créer) Cure des Bonniers - Marie-Claude : 071/59 15 28 - 0477/177 402

Le mardi: de 14h à 16h: dessin Salle du Patro de Thuillies, rue des Combattants,3 - Martine Soubrier : 0478/067 631

Le jeudi: de 9h30 à 11h30: aquarelle (tous niveaux) Cure des Bonniers - Martine Soubrier : 0478/067 631

Le vendredi: de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30: anglais niveau avancé (tables de conversation) Cure des Bonniers (changement de lieu!) - Martine Soubrier : 0478/067 631

Le vendredi: de 9h à 11h, de 13h à 15h et de 15h à 17h: atelier d'art floral (**changement de lieu!**) Salle du Patro de Thuillies - Martine Soubrier : 0478/067 631

L'ECHO DES ECOLES

ECOLE COMMUNALE DE SARS LA BUISSIÈRE

A l'école de Sars-la-Buissière, les élèves de maternelle, accompagnés de Mesdames Florence et Rosalba, quittent leurs bancs de classe par moment pour l'école du "dehors".



L'objectif n'est pas seulement de respirer le grand air, de jouer et d'observer les petites fleurs, il s'agit d'une véritable démarche de développement global de l'enfant.



Apprendre à reconnaître les 4 saisons, comprendre qu'il y a de la vie sur et sous le sol, savoir identifier les petites bêtes, faire pousser plantes aromatiques et légumes avant de les savourer, ensuite.



Des expériences qui vont permettre aux enfants de découvrir, d'apprécier et de respecter la nature.



ECOLE COMMUNALE DU CENTRE

Cette année, nous commençons nos découvertes dans le cadre d'un projet scolaire sur les abeilles.



Une petite visite au musée du miel de Lobbes nous a permis d'en apprendre bien plus sur leur vie.



Un moment d'apprentissages et de partages en privilégiant notre village.

INFOS COMMUNALES

CALENDRIER DES BATTUES ET CHASSES 2022-2023

TERRITOIRE DE LOBBES

Bois Le Comte (en partie sur Mont-Sainte-Geneviève), bois de la Barbouche (6) :

15.10, 05.11, 27.11 et 11.12.2022

Bois Houssière et bois Féron/Maistriau (1) (Mont-Sainte-Geneviève) :

10.10, 24.10, 01.11, 21.11, 12.12.2022 et 16.01.2023

Bois de Lobbes & Bois de Fontaine /Indivision. (3-4) :

07.10, 21.10, 25.11 et 16.12.2022

Bois de Lobbes (3) : **12.10, 16.11 et 21.12.2022**

Forêt domaniale Bois du Baron (Mont-Sainte-Geneviève) (2) : **03.10, 24.10, 14.11, 05.12, 26.12.2022 et 30.01.2023**

Bois de Spamboux, Bois d'Howis (Bienne-lez-Happart-Chasse de la Sapinière) (7) :

10.10, 24.10, 01.11, 04.11, 21.11, 12.12.2022 et 16.01.2023

TERRITOIRE DE FONTAINE-L'EVEQUE

Forêt domaniale bois communal de Fontaine (5-8) :

05.10, 20.10, 17.11, 01.12 et 22.12.2022

COLLECTE DE JOUETS EN BON ÉTAT LE SAMEDI 15 OCTOBRE DANS LES RECYPARCS

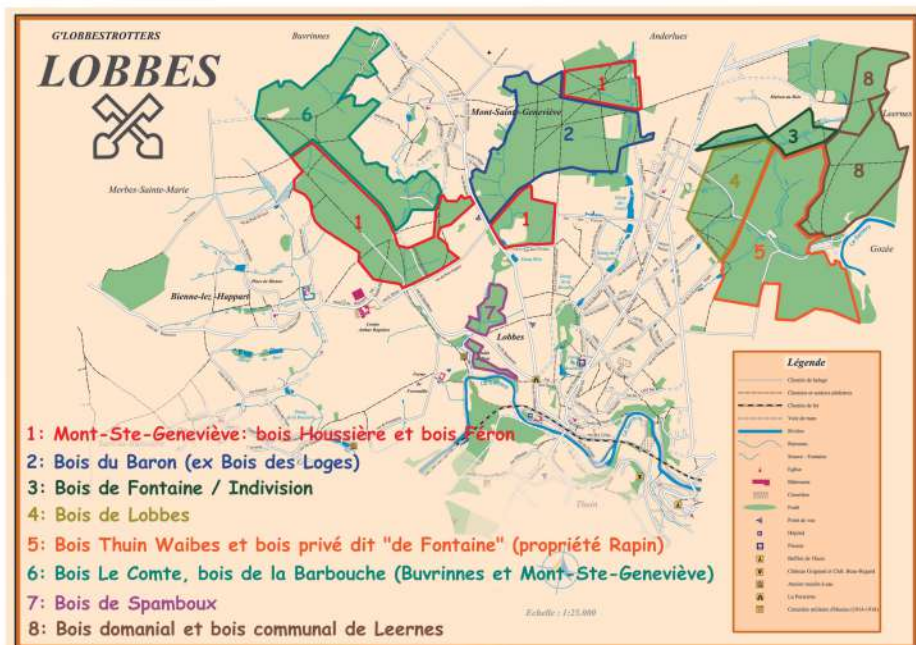


Le rendez-vous est fixé au **samedi 15 octobre** : s'ils sont toujours en bon état, apportez les jouets dont vos enfants ne se servent plus au recyparc, plutôt que de les jeter ! Les jouets seront ensuite repris par des bénévoles œuvrant pour des associations locales qui les offriront lors d'actions ponctuelles dans des hôpitaux, des homes, des prisons, des institutions.

Basé sur le principe de prévention des déchets qu'est la réutilisation, l'objectif de cette campagne est double. Il s'agit de faire un geste pour l'environnement en donnant une seconde vie aux jouets collectés. En effet, gérer correctement les déchets c'est bien et éviter de les produire, c'est mieux encore ! C'est aussi l'occasion pour les plus jeunes d'avoir un comportement de solidarité envers d'autres enfants.

Les jouets devront obligatoirement être en bon état et complets. Il peut s'agir de livres, de bandes dessinées, de jeux de société, de puzzles, de petites voitures et d'autres jouets facilement lavables comme les patins à roulettes et les ballons. Dans un souci environnemental et d'hygiène, les jouets à piles et les peluches ne seront pas acceptés. Les jouets offerts seront repris par des associations locales : Maisons Croix-Rouge, CPAS et maisons de jeunes. Chaque année, plus de 5.000 jouets sont ainsi redistribués sur l'ensemble de la zone Ipalle.

Votre ASBL souhaite bénéficier des jouets collectés ? **Contactez Ipalle :**
info@ipalle.be OU 071/59.12.02



INFOS COMMUNALES

UNE BALADE ZÉRO-DÉCHET...



Les journées automnales sont des moments propices pour les balades en pleine nature. Et pourquoi pas vous promener en mode Zéro Déchet, en réduisant au maximum votre impact sur l'environnement ?

Voici quelques conseils et astuces pour réduire la quantité de déchets produits :

S'ÉQUIPER POUR L'AVENTURE

Avant tout achat, demandez-vous : « En ai-je vraiment besoin ? » Entre la promenade occasionnelle, hebdomadaire et la randonnée, il y a des nuances. Donc, si vous n'envisagez pas de randonner souvent, pas besoin de chaussures de marche ; une paire de basket fera l'affaire ! Si votre matériel est endommagé, tentez la réparation. Si vous décidez de le remplacer, pensez à le vendre en seconde main ou à le donner.

Si vous estimez que vous avez besoin d'équipement, pensez à emprunter à votre entourage ou à acheter en seconde main.

Si vous souhaitez tout de même acheter de l'équipement neuf, optez pour des produits durables et de qualité qui auront une durée de vie plus longue.

PRIMORDIAL, MANGER !

Se nourrir durant une promenade ou une randonnée reste primordial. En balade, les repas pris sur le pouce sont souvent la première source de production de déchets. Boîtes, cartons, films plastiques, canettes et couverts jetables ; la liste de tous les déchets produits lors de nos sorties en pleine nature peut être impressionnante.

Alors, préparez votre pique-nique et achetez de préférence dans des magasins qui font de la vente en vrac (fruits secs, charcuterie, fromage, pain, etc.). N'oubliez pas d'emporter vos propres contenants pour les transporter (boîtes, sacs en tissus).

Préparation maison : Pensez à éplucher vos fruits et légumes avant de partir en promenade. Ils seront plus faciles à transporter et vous pourrez ainsi composter les épluchures.

Évitez les bouteilles d'eau jetables et optez plutôt pour une gourde.

Bonnes balades et rendez-vous pour d'autres actions !

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE: COMMENT FAIRE FACE ?

Ces derniers mois, nous avons tous constaté que le prix des énergies atteint des sommets. Malgré la mise en place de tarifs sociaux par l'Etat, les prix ne cessent de grimper. A l'aube du retour des températures moins favorables, voici quelques gestes qui vous permettront de réduire vos factures énergétiques :

Comme le dit l'adage : « L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas ».

- Pensez aux primes accordées pour la rénovation énergétique des logements par la Région wallonne. Elle prévoit actuellement des procédures sans audit logement préalable pour certains types de travaux.
- Débranchez autant que possible les appareils en veille et/ou non-utilisés. Conseil : branchez plusieurs appareils (TV, lecteur DVD, chaîne Hi-Fi) sur un bloc multiprises avec interrupteur qu'il vous suffira d'éteindre après usage.
- Veillez à garder un espace dégagé autour de vos radiateurs afin que l'air chaud puisse circuler correctement.
- Privilégiez, autant que possible, les cycles à basse température pour votre machine à laver et un séchage naturel pour votre linge, plutôt que l'utilisation du sèche-linge.
- La nuit, fermez vos volets si vous en possédez et fermez les stores et rideaux : ils constituent une barrière supplémentaire contre le froid.
- Programmez une température de consigne adaptée pour le chauffage : 20°C est la température idéale pour un séjour. Notez qu'une réduction de 1°C sur le thermostat permet déjà d'économiser jusqu'à 7 à 8% sur votre facture de chauffage.
- Remplacez vos points lumineux par des lampes LED moins énergivores et privilégiez les labels les plus performants lors de l'achat de nouveaux équipements électriques.
- Les panneaux photovoltaïques permettent toujours de réduire la facture d'électricité. A ce titre, la région wallonne met en place un dispositif « Rénopack » donnant accès à des prêts à taux zéro (TAEG 0%) sous forme d'un prêt à tempérament. Ces prêts sont aussi valables pour les travaux soumis aux primes Habitation. **Plus d'informations sur : wallonie.be**

INFOS COMMUNALES

Un point sur les primes :

Pour aider les citoyens à faire face à la crise énergétique et pour leur permettre de diminuer leurs factures d'énergie, la Wallonie met à disposition des citoyens des primes Habitation permettant d'améliorer leur logement.

Il y a quelques conditions générales pour l'octroi des primes :

- En principe, pour avoir droit aux primes, il faut réaliser un audit préalable et respecter l'ordre des travaux qui y est indiqué. Cependant, les travaux d'isolation de la toiture et les travaux inférieurs à 3.000 € HTVA peuvent être effectués sans audit préalable. Renseignez-vous auprès du service « aides et primes » de la Région wallonne ou auprès de votre conseiller énergie communal pour connaître les conditions d'accès à ces primes.
- Avoir au moins 18 ans ou être reconnu comme mineur émancipé.
- Avoir un droit réel sur le logement (propriétaire total ou partiel, usufruitier, nu-propriétaire).
- Le bâtiment doit avoir été construit il y a au moins 15 ans au moment où l'auditeur fera son rapport.
- Les primes sont aussi accessibles aux propriétaires bailleurs qui n'occupent pas le logement bénéficiant des travaux.
- Les hauts revenus peuvent aussi avoir droit à une prime. Pour toutes les primes, il y a un montant de base et une majoration en fonction de la catégorie de revenus qui est basée sur le revenu de référence du ménage.
- Les primes peuvent couvrir maximum 70 % des factures (80 % pour les travaux inférieurs à 3.000 €).



La liste des primes Habitation :

- Réalisation d'audit énergétique.
- Toiture : remplacement de la couverture et/ou appropriation de la charpente ; remplacement du dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales.
- Isolation thermique du toit et des murs.
- Assèchement des murs – infiltration et/ou humidité ascensionnelle.
- Renforcement des murs instables ou démolition/reconstruction totale de ces murs.
- Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou plusieurs locaux.
- Élimination de la mûre ou de tout champignon aux effets analogues.
- Élimination du radon.
- Isolation thermique des sols.
- Remplacement des menuiseries/vitrages extérieurs.
- Appropriation de l'installation électrique et/ou gaz.
- Pompe à chaleur eau chaude sanitaire et/ou chauffage ou combinée, chaudière biomasse, poêle biomasse local, solaire thermique, chauffe-eau solaire, chaudière ou poêle biomasse combiné avec chauffe-eau solaire en une opération.
- Système de ventilation (Ventilation Mécanique Contrôlée - VMC - simple flux, double flux partiel et double flux).
- Amélioration des systèmes de chauffage.

Pour plus d'informations sur les primes et pour retrouver la liste complète des travaux bénéficiant d'une prime, vous pouvez consulter le site : **energie.wallonie.be** OU contactez le service énergie communal via l'adresse : **energie@lobbes.be**.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

LOBBES LA SAVANTE

THÉODULPHE BARNABÉ, L'ENTREPRENEUR

Que reste-t-il donc de l'abbaye Saint-Pierre ?

Et on répond souvent : rien !

Il n'en reste pas pierre sur pierre.

Si tous les édifices ont brûlé en 1794, il en reste quand même un lot important.



Texte, illustration et photo : Jean Meurant
Président du CRAL

Citons une grosse ferme, une basse-cour qui deviendra une brasserie et un long bâtiment pour les Corps de métier. Ce dernier deviendra la gare de Lobbès et, par la suite, la Clinique Saint-Joseph.

En ce qui concernera le ruisseau Lobach, son débit sera régularisé par une Fontaine fermée.

Après avoir servi de force motrice pour le Mouligneau, un petit canal bien régulier dirigera le flot du ruisseau jusqu'au moulin de l'abbaye.



CRAL : Cercle de Recherches et d'Archéologie de Lobbès
site internet : www.cral-lobbes.be
info : Cral.lobbes@gmail.com

Un canal de plus gros calibre sera le chemin du Lobbach jusqu'au confluent avec la Sambre.

Ces heureux souvenirs du XVIIIème siècle sont l'œuvre de l'abbé **Théodulphe Barnabé**.

Né à Florennes, il entra tout jeune à l'école de l'abbaye de Lobbès. Il **fut élu abbé en 1728** et fit accomplir ces constructions.

Elles nous saluent encore après 270 années. Théodulphe était un homme bien formé et très motivé au développement de son abbaye.

Il avait pour devise « Florette » ce qui veut dire « Fleurissez ».

Sa dalle funéraire est encastrée dans le couloir gauche de la crypte. Au centre de sa crosse, l'artiste a dessiné une humble petite fleur.

C'était bien sa devise !

CYCLE DE CONFÉRENCE- DÉBATS

Présenté par l'Extension ULB/Eau d'Heure,

Le Centre de Culture Scientifique (ULB) et l'Action Laïque de Thudinie



L'apocalypse le **03.10.2022** à 19h

par Baudouin Decharneux Docteur en philosophie et lettres. Historien des religions. Professeur ULB.

Le journal de Jules Renard le **10.10.2022** à 19h

par Michel Delhalle Ancien bibliothécaire de la bibliothèque principale de la Province de Hainaut à La Louvière/Animateur / Ecrivain.

Lumière sur les trous noirs le **17.10.2022** à 19h

par Francesco LO BUE Directeur de la culture et l'information scientifique, UMONS.

Le cerveau : cent milliards de cellules le **24.10.2022** à 19h par Philippe METTENS Administrateur général de UMONS

Adresse : Collégiale St. Ursmer, **rue de l'Église 1, Lobbès**
"Cycle ouvert à tous qui a pour objet une information culturelle et un débat sur les racines philosophiques, scientifiques, artistiques, historiques, spirituelles... Liées à l'ensemble de ce lieu et territoires qui remontent dans le temps et les hommes." Bernard Josse.

Paf. **2€**

Renseignements : Karim Zouaoui Boudjeltia – Laboratoire de Médecine Expérimentale (ULB 222).

Email : karim.zouaoui.boudjeltia@ulb.be

AGENDA

Activité	Date/heure	Lieu	Infos
Conférence citoyenne « L'Utopie, une vieille idée toujours neuve »	Jeudi 6 octobre 19h30	Salles polyvalentes Rue des Nobles, 32	VIE-ESEM 071 59 71 00 www.centreculturelhautesambre.be
« Quatuor » Une manifestation des Artistes de Thudinie	vendredi 7 octobre 20h	Salles polyvalentes Rue des Nobles, 32	Centre culturel 071 59 71 00 www.centreculturelhautesambre.be
La fureur de lire 2022 rencontre avec Damien Darcis	jeudi 13 octobre 19h30	Salles polyvalentes Rue des Nobles, 32	Laurent Bredun - VIE-ESEM 071 58 96 16
« EXPO#32 « Alix Belot » Elle souhaite à travers cette exposition, montrer son travail et sa réflexion	vendredi 15 octobre	Salles polyvalentes Rue des Nobles, 32	Centre culturel 071 59 71 00 www.centreculturelhautesambre.be
Un week-end "MARCHES DE NOËL EN ALSACE "	vendredi 2 décembre samedi 3 décembre dimanche 4 décembre		Les TOUDIS S'UL VOYE de LOBBES Martine Demanet 0476/60 85 31 martinedemanet@skynet.be

1^{ère} Balade canine de Lobbes

Dimanche 23 octobre 2022
Départ de 10h00 à 15h00
à l'école du Centre (37, rue des
Ecoles 6540 Lobbes).

Parcours Fléché
d'environ 6 km
dans notre belle
campagne ☺

Bar, friandises pour chaque inscrit,
présence d'un comportementaliste
canin,...

On y va ?

Une organisation de l'échevin du bien-être
animal, Luc Anus.
Inscriptions et infos: 0472/81.13.77



LUMOS

STAGE D'AUTOMNE

DU 24/10/22 AU 28/10/22

A la vitesse de la lumière !

Stage de 6 à 12 ans
Maximum 8 participants
Animatrice: Régine Riou

De 9 h à 16h
Bienne-Lez-Happart
50€

La Souris Qui Crée
Centre D'Expression et de Créativité




Vous souhaitez publier un article?
Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : webmaster@lobbes.be - 071/59 00 23
Editeur responsable : M. Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 Lobbes